

BEYOND RESPONSIBILITY : ENTREPRISE, ACTEUR UTILE ?



Entreprise
Acteur géopolitique
#5

L'entreprise de demain devra démontrer son utilité, plus encore que sa responsabilité. Et c'est à travers un travail collectif pour la satisfaction des besoins essentiels et le partage de la valeur que l'entreprise affirme son utilité pour la société. Pour construire et affirmer cette utilité, l'entreprise doit définitivement se penser comme un acteur politique. De fait, la question posée par les ODD n'est pas seulement la mesure de la contribution de chacun aux objectifs, mais la capacité de tous les acteurs à nouer les coopérations nécessaires pour répondre aux besoins de la Société.

La notion d'utilité est à la fois une notion philosophique et économique. Elle trouve sa source dans la pyramide de Maslow (pyramide des besoins), qui n'aborde pas directement le sujet de l'entreprise mais qui conditionne l'utilité à la satisfaction d'un certain nombre de besoins hiérarchisés. Adaptée à l'entreprise, elle

conduit à intégrer des besoins de nature différentes à ceux classiquement admis, pour définir l'utilité.

La théorie de Maslow est un point de départ à la notion d'utilité en entreprise, et a vocation à prendre une place particulière face à l'émergence, au sein de nos sociétés, d'autres types de besoins que les besoins matériels/ primaires à savoir :

- Les besoins immatériels ;
- La notion d'utilité sociale ;
- A quoi s'ajoutent la notion d'impact individuel et d'impact collectif de l'activité des entreprises.

La notion d'utilité émerge aujourd'hui plus fortement au vu de la multiplicité des attentes vis-à-vis de l'entreprise et de l'urgence climatique. Elle rejoint le concept « d'entreprises de parties prenantes » ou de « capitalisme parties prenantes » qui pose de manière forte la question de l'utilité sociétale de l'entreprise.

Pour une entreprise qui déciderait de s'approprier et de faire vivre le concept «d'utilité sociétale», les priorités doivent s'orienter vers la connaissance des attentes de la société à son égard, la reconnaissance de la légitimité de la société civile et des communautés à l'interpeller et la promotion d'une culture partenariale (relations parties prenantes) pour répondre aux attentes et aux exigences de notre époque.

Plus largement, il s'agit d'acter que l'entreprise est un acteur résolument politique.

La notion d'utilité s'inscrit dans la logique des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD).

La question posée par les ODD n'est pas seulement la mesure de la contribution de chacun aux objectifs, mais la capacité de tous les acteurs à nouer les coopérations nécessaires pour répondre aux besoins de la Société.

C'est autour d'un travail collectif pour la satisfaction des besoins essentiels et la prospérité partagée que l'entreprise affirmera son utilité pour la société.

Pour l'entreprise de demain, sociétale et inclusive, ce n'est pas la responsabilité qui prime mais l'utilité sociétale, la performance plurielle et la richesse partagée.

L'entreprise doit être prospère pour durer, mais prospère pour tous et non pas seulement pour quelques-uns. Tel est l'enjeu non seulement de la répartition équitable de la richesse créée mais du concept de performance plurielle (qui induit la nécessaire « mesure d'impact » pour évaluer et démontrer l'utilité de l'entreprise et sa contribution à la Société et aux communautés).

La prise en compte de la société dans la finalité de l'entreprise est la condition de sa légitimité future.

Et la notion d'utilité s'inscrit résolument dans la logique des évolutions attendues vers des modèles durables.

"C'est autour d'un travail collectif pour la satisfaction des besoins essentiels et la prospérité partagée que l'entreprise affirmera son utilité pour la société."